

occupé par le fait qu'un gouvernement étranger tente de se servir des sociétés multinationales dont le siège est installé sur son territoire pour mettre à exécution ses politiques étrangères ou nationales. C'est pour cette raison, par exemple, que le Canada s'est fortement opposé aux efforts déployés par les Etats-Unis pour appliquer la Loi sur le commerce avec l'ennemi, (Trading with the enemy Act) aux filiales canadiennes des sociétés américaines, et pour appliquer la législation anti-trust en dehors du territoire américain.

Je crois donc que si l'on peut s'opposer avec succès aux idées et aux politiques irrationnelles qui s'expriment en matière d'investissements étrangers, il faut absolument arriver à tenir compte des préoccupations légitimes de cette nature, préoccupations que partagent bon nombre de ceux qui veulent, d'abord et avant tout, que les investissements et le commerce s'effectuent dans un contexte libéral.

Les sociétés multinationales ne sont pas les marchands aventuriers d'autrefois, la Compagnie des Indes orientales qui a régné pendant près de deux siècles sur le sous-continent indien surpeuplé ou la Compagnie de la baie d'Hudson qui a exercé si longtemps son monopole sur les immensités désertiques du Nord-Ouest du Canada. Leurs aventures et leurs réalisations, quoique portant sur l'exploitation économique d'une quantité restreinte de ressources locales, n'en sont pas moins extraordinaires, et à cela s'ajoute le fait que, sur leurs propres territoires, ils ne subissaient pas d'autre loi que la leur.

Aujourd'hui, les sociétés multinationales doivent, pour fonctionner avec efficacité, avoir des assises diversifiées et une approche souple, elles doivent être prêtes à modeler leurs opérations sur la situation, les points sensibles et les besoins des pays dans lesquels elles sont installées. Il est évident que ces opérations doivent se faire dans le cadre des lois du pays d'accueil, je dirais même plus, elles doivent se fondre avec les buts et les priorités de ce pays et participer à ses réalisations.

Nombre de sociétés sont devenues très expertes dans la façon de composer avec les situations diverses et parfois contradictoires dans lesquelles elles se trouvent. Mais nombreuses sont aussi celles qui n'ont pas encore saisi les implications fondamentales de la multinationalité, puisqu'elles se montrent plus impérialistes qu'internationales dans leurs méthodes et qu'elles traitent leurs filiales à l'étranger comme des avant-postes coloniaux de la maison-mère.

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis l'époque où la Compagnie des Indes orientales fournissait de la graisse de porc aux Cipayes musulmans pour l'entretien de leurs armes.